

FEAMP –

Mesure 69 de la priorité 5 : Encourager la commercialisation et la transformation

Valorisation biologique des co-produits de poissons à la Réunion

La SARL Valobio située sur la commune du Port est une entreprise spécialisée dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture dont les activités sont orientées vers la fabrication de produits azotés et d'engrais à base de produits de la mer.

La société souhaite installer une usine de traitement des co-produits issus de la pêche par un procédé innovant de production industrielle qui permet l'élaboration d'un engrais bio. Les produits qui seront traités dans cette usine seront des prises de poissons non consommées par l'Homme mais aussi des coproduits non valorisés issus des usines de transformation de poissons.

Le soutien du FEAMP intervient dans les équipements nécessaires au processus de transformation (stockage de produits, découpe et broyage, matériels de laboratoire...).

Inscrite dans une logique d'économie circulaire, la création de cette usine permet de créer une filière locale de valorisation des déchets de poissons. Elle contribuera également à l'amélioration la qualité des produits issus de l'agriculture locale par l'usage de fertilisant bio.

Coût de l'opération et financement éligible : 2 439 988,15 €

UE FEAMP : 1 463 992,86 €

Etat : 243 998,81 €

Région : 243 998,81 €

Maître d'ouvrage : 487 997,67 €



Ce projet est cofinancé par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche